

VOUS AVEZ TÉLÉCHARGÉ LA PÉTITION AVEC SUCCÈS

Pour être valable, la signature doit être celle d'un citoyen canadien ou d'un résident du Canada. Il n'y a pas d'âge minimum requis pour signer une pétition, et une personne ne peut pas signer pour un groupe ([Source](#)).

Instructions:

1. Imprimez ce formulaire* (à l'exception de la première page)
2. Signez la pétition et remplissez toutes les informations requises, notamment le nom imprimé, la signature, l'adresse postale et la date.
3. Postez la pétition à SPR:

Sentinelles Petitcodiac Riverkeeper
CP300 STN Main
Moncton NB
E1C 8K9

*Nous vous demandons d'imprimer et de nous envoyer votre pétition par la poste car l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick n'accepte pas les signatures numériques. Cependant, si nous soumettons une copie papier, cela signifie que le gouvernement doit répondre dans les deux semaines suivant sa présentation.

Pour les règles officielles sur les pétitions à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, veuillez suivre ce [lien](#) et faire défiler jusqu'à la page 24 (section 36).

VEUILLEZ NE PAS IMPRIMER CETTE PAGE

PÉTITION À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'HONORABLE ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,
ASSEMBLÉE :

Attendu que le pont-jetée de la rivière Memramcook ainsi que les vannes et les structures de soutien connexes ont été construits en 1973 et qu'ils se sont détériorés depuis lors en raison des conditions météorologiques et de l'eau salée;

Attendu que le pont-jetée a altéré l'écosystème naturel du bassin hydrographique de 400 km² et a contribué à l'élimination de plusieurs kilomètres d'estuaire en amont, affectant l'amplitude des marées, réduisant l'accès au bassin hydrographique, perturbant les migrations de poissons, ayant un impact sur l'échange de nutriments dans le système fluvial et perturbant le système sédimentaire;

Attendu que les membres de la communauté et d'autres intervenants clés demandent depuis plusieurs années la suppression de la chaussée de Memramcook;

Attendu que lorsque les vannes sont fermées, le pont-jetée obstrue le passage du poisson dans environ 60 % du réseau de la rivière Memramcook;

Attendu que le pont-jetée a entraîné l'élimination de presque toutes les espèces de poissons qui habitaient autrefois la rivière, y compris le saumon de l'Atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy, l'alose savoureuse, le bar rayé, le poulamon de l'Atlantique, l'omble de fontaine de montaison maritime et d'autres espèces;

Attendu que le pont-jetée bloque entièrement la rivière ; il est maintenant en violation des règlements concernant le passage des poissons et le passage des eaux navigables;

Attendu que la pêche a joué un rôle important dans les communautés mi'kmaq et acadiennes de la rivière Memramcook;

Attendu que les Mi'kmaq de la région ont une longue histoire qui témoigne de l'importance de la rivière Memramcook pour leur subsistance en matière de transport, de nourriture, etc;

Attendu que le précédent pour la restauration du passage du poisson, qui a été démontré et prouvé sur la rivière Petitcodiac, au Nouveau-Brunswick, nous considérons que l'ouverture de ces barrières à la libre circulation des marées pour la migration du poisson est la bonne chose à faire.

LA PÉTITION DU SOUSSIGNÉ DEMANDE Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick appuie l'enlèvement du pont-jetée à Memramcook.

Nom (imprimé)	Signature	Adresse postale	Date (dd/mm/yy)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			

22.			
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			
31.			
32.			
33.			
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			
40.			
41.			
42.			
43.			
44.			
45.			

46.			
47.			
48.			
49.			
50.			
51.			
52.			
53.			
54.			
55.			
56.			
57.			
58.			
59.			
60.			
61.			
62.			
63.			
64.			
65.			
66.			
67.			
68.			
69.			

70.			
-----	--	--	--

DONT VOTRE PÉTITIONNAIRE PRIE HUMBLEMENT VOTRE HONORABLE MAISON
D'ACCEPTER _____, ET COMME IL EN A LE DEVOIR, VOTRE PÉTITIONNAIRE
PRIERA TOUJOURS.

Date : 16 novembre 2022

